

0830075F  
ACADEMIE DE NICE  
COLLEGE ALPHONSE KARR  
185 AVENUE VICTOR SERGENT  
83705 ST RAPHAEL CEDEX  
Tel : 0498113910

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Création et suppression de postes

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 28  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 23  
Quorum : 12  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/02/2021

Réuni le : 19/02/2021

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis défavorable aux propositions suivantes:**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

M. le Principal propose :

- La suppression d'un poste de lettres modernes
- La suppression d'un poste d'anglais

La perte de deux divisions entraîne la diminution de la dotation globale qui à son tour, a pour conséquence de fragiliser les disciplines Histoire-Géographie, technologie et EPS. M. le Principal propose afin d'éviter ces suppressions, en accord avec les professeurs intéressés de créer des compléments de services donnés dans d'autres établissements scolaires de proximité.

-Complément de service donné en Histoire Géographie pour 12h avec le collège de l'Esterel

-Complément de service donné en EPS pour 4h le collège n'est pas encore déterminé

-Complément de service donné en Technologie pour 7.5h avec le collège de l'Esterel

M. le Principal propose également de créer des blocs de moyens provisoires (BMP)

En Arts Plastiques pour 3 heures

En Espagnol pour 9.5 heures

Les propositions présentées recueillent un avis défavorable.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	4
Contre :	11
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0